

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2019**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

2019-822 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
RÉSOLU : D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

Monsieur le maire Belvedere lit une déclaration concernant le budget 2020 de la Ville de Pointe-Claire, et concernant le Programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

2019-823 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Linda De Witt :

- Le service de dettes.

Monsieur Daniel Montpetit :

- Le budget et les dépenses : voirie et cols bleus.

Monsieur Stéphane Licari :

- Taxes pour l'eau.

Monsieur Yvon Calbert :

- Évaluation foncière ;
- Les dettes des habitants.

2019-824 ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
RÉSOLU : D'adopter le budget 2020 de la Ville de Pointe-Claire, tel que présenté et soumis.

2019-825 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
RÉSOLU : D'adopter le Programme triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville de Pointe-Claire pour les années 2020-2021-2022, tel que présenté et soumis.

2019-826

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement
DE lever la séance à 20 h 30.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière